



## Communiqué

### **Les contribuables du Rhône obtiennent l'annulation de 250 000 € de subvention de la Région Rhône-Alpes**

Si vous entendez le mot « YASUNI » à quoi pensez-vous ?

Ce n'est pas un mot japonais mais cela pourrait tout de même bientôt désigner une variété de tsunami propre à réveiller les habitués du gaspillage d'argent public.

YASUNI c'est le nom d'une région riche en hydrocarbures située dans l'Etat d'Equateur et que, portés par un élan « écologique », ses dirigeants avaient renoncé à exploiter en contrepartie d'une subvention des Nations Unies compensatrice de leur perte d'exploitation. Ce projet était né en 2011... mais vient d'être abandonné !

Il se trouve que le Conseil Régional a jugé bon de participer à ce financement à la hauteur de 150 000 €, complétés ensuite par une subvention de 100 000 €, sans objectif précis. Ces versements ont été effectués en violation des règles de gestion des fonds publics par les collectivités locales et ne présentaient à l'évidence aucun intérêt pour les Rhônalpins !

C'était sans compter sur la vigilance de CANOL : saisi en mai 2011 sur le chef que ces allocations d'aides financières sortent des attributions d'un Conseil Régional, le Tribunal Administratif vient de donner raison à CANOL (plus de 2 ans plus tard !) et d'enjoindre ledit Conseil à récupérer ces fonds, précédent qui ne manquera pas, espérons-le, d'inciter nos élus à la rigueur qui s'impose en matière de gestion de notre argent.

Pour plus d'information sur ce dossier, consulter : <http://www.canol.fr/mapage8/index.html>